

UNE VICTOIRE PLUS QU'ENCOURAGEANTE À L'UCPA !

À l'UCPA, les augmentations générales ne sont pas une pratique courante, c'est le moins que l'on puisse dire. Dans le contexte d'inflation, notre syndicat en avait fait la demande dès les NAO de 2021, appuyée par une pétition des salarié-es. Nous avons renouvelé cette revendication en juin, en demandant l'ouverture de négociations exceptionnelles anticipées.

Avant même la première réunion, Guillaume Légaut, DG de l'UCPA, a escamoté la négociation avec les syndicats avec un message vidéo limitant les augmentations à 2 % maximum. Mais la colère des salarié-es qui couvait était trop forte. Le mécontentement est d'abord parti des cuisines, où le manque de personnel, les bas salaires et les conditions de travail difficiles ont été dénoncé-es dans une lettre des chef-fes adressée à la direction. L'organisation s'est faite en dehors des organisations syndicales, grâce à un groupe WhatsApp entre les différentes équipes de restauration. La direction a bien tenté de casser la grève en faisant signer les organisations syndicales sur sa proposition d'augmentation générale de 2 % mais heureusement, personne n'est tombé dans le piège.

Grèves historiques pendant l'été

La grève du 14 juillet dans la restauration a touché 27 centres, soit la plupart des centres de la filière Vacances, du jamais vu depuis 1988. La CGT a impulsé une pétition de soutien aux grévistes, marqueur d'une colère partagée bien au-delà des portes des cuisines. Les encadrant-es sportif-ves ont d'ailleurs embrayé rapidement après, en commençant par élaborer des revendications par filière. Le 29 juillet, une première journée de grève faisait annuler les activités de plusieurs sites, en plein milieu de saison. Les deux vendredis suivants, la grève s'est élargie à une dizaine de sites de la filière Vacances. La CGT a travaillé en parallèle à l'unité syndicale pour s'assurer que les revendications des salarié-es soient écoutées et prises en compte sérieu-



une profonde envie que cet outil de travail issu de l'éducation populaire perdure et soit un cadre de travail agréable et pérenne. Elles et ils y travaillent par passion et pour les valeurs humanistes que l'association est censée défendre.

sement par la direction. Pendant ce temps, le DG était... parti en vacances ! Dès son retour, le 18 août, une réunion exceptionnelle a réuni les organisations syndicales et a permis d'obtenir la satisfaction quasi-complète des revendications de l'intersyndicale :

- ➔ la majeure partie des salarié-es arrache une augmentation de 5 %, avec un *minima* d'augmentation de 3 % pour les salarié-es ayant moins d'un an d'ancienneté ;
- ➔ l'UCPA s'engage à favoriser l'embauche en CDI et le passage au forfait-jours pour les salarié-es qui y sont éligibles, pour résoudre une partie des problèmes de recrutement et d'attractivité des postes ;
- ➔ un système de ticket-mobilité sera mis en place pour soutenir les salarié-es face aux dépenses liées au trajet domicile-travail.

La lutte ne s'arrête pas là !

Les salarié-es doivent retrouver leur place dans les préoccupations de l'UCPA. Rémunérations correctes et conditions de travail font partie intégrante du projet social que l'association doit défendre. Elles et ils ont toutes et tous



Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) ont démarré le 6 septembre 2022 et entérinent les augmentations obtenues cet été par l'action collective. Le syndicat CGT de l'UCPA y arrive renforcé, fort de beaucoup de nouvelles adhésions, et entend bien rappeler ses valeurs à la direction, en usant s'il le faut une nouvelle fois du droit de grève. Le 29 septembre, par exemple...

